



RÉSEAU DES INSTANCES AFRICAINES DE  
RÉGULATION DE LA COMMUNICATION

AFRICAN COMMUNICATION REGULATION  
AUTHORITIES

Conakry, le 29 décembre 2025

A

Monsieur Boubacar Yacine DIALLO,  
Président de la Haute Autorité de la Communication (HAC) de Guinée  
CONAKRY

Objet : Déclaration préliminaire de la Mission d'observation de la couverture médiatique du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC) dans le cadre de l'Election du Président de la République de Guinée du 28 Décembre 2025

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, la Déclaration préliminaire relative à la Mission d'observation électorale du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC) dans le cadre de l'Election du Président de la République de Guinée du 28 décembre 2025.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma sincère considération.

La Vice-Présidente du RIARC

Mme HALIME ASSADYA ALI



RÉSEAU DES INSTANCES AFRICAINES DE  
RÉGULATION DE LA COMMUNICATION

AFRICAN COMMUNICATION REGULATION  
AUTHORITIES

**DECLARATION PRELIMINAIRE DE LA MISSION  
D'OBSERVATION DE LA COUVERTURE  
MEDIATIQUE DU RESEAU DES INSTANCES  
AFRICAINES DE REGULATION DE LA  
COMMUNICATION (RIARC) DANS LE CADRE DE  
L'ELECTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE  
GUINEE DU 28 DECEMBRE 2025.**

*[Handwritten signature]*

## INTRODUCTION

Sur invitation du Président de la Haute Autorité de la Communication (HAC) de Guinée, Monsieur **Boubacar Yacine DIALLO**, une délégation du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC), conformément aux échanges de bonnes pratiques au sein du Réseau, a effectué une Mission d'Observation de la couverture médiatique dans le cadre de l'élection du Président de la République de Guinée du 28 décembre 2025.

La Mission était conduite par la Présidente de la Haute Autorité des Médias et de l'Audiovisuel (HAMA) du Tchad, Vice-présidente du RIARC, Madame **HALIME Assadya Ali**, accompagnée du Président de la HAC du Gabon, Monsieur **G. N'Goyo MOUSSAVOU**, et du Président de la Haute Autorité de la Communication (HAC) du Mali, Monsieur **Gaoussou COULIBALY**.

Ce Réseau, créé en 1998, à Libreville, au Gabon, et régi par la Convention du 17 décembre 2011 adoptée à Arusha, modifiant la Convention du 27 septembre 2002 de Johannesburg, modifiant celle du 5 juin 1998 portant création du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication, constitue le cadre multilatéral de coopération et de concertation entre les instances de régulation de la communication du continent africain et contribue à asseoir l'autorité technique, professionnelle et institutionnelle de ses trente-sept (37) instances membres, issues de pays africains francophones, anglophones, lusophones et arabophones.

L'objectif premier du RIARC est de renforcer la contribution des Régulateurs des médias à la consécration d'un paysage audiovisuel africain pluraliste, promoteur de la diversité des sociétés africaines, respectueux des principes des droits humains et vecteur des valeurs démocratiques et humanistes.

La Mission s'inscrivait dans la volonté du RIARC d'accompagner ses membres dans l'échange, le partage et la consolidation de bonnes pratiques en matière de régulation des médias en période électorale.

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa Mission d'Observation de la couverture médiatique, la délégation du RIARC est arrivée à Conakry le 22 décembre 2025 et y a séjourné jusqu'au 29 décembre 2025. Elle a suivi avec grand intérêt les derniers jours de la campagne électorale, le déroulement du scrutin et la phase de dépouillement des bulletins de vote. Elle a rencontré des autorités guinéennes, notamment les responsables de la Direction Générale des Elections (DGE).

## OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DE LA MISSION

La Mission a suivi la couverture des activités électorales par les médias, en application des dispositions légales et réglementaires, avant, pendant et après le scrutin. L'objectif était d'observer l'égal accès des candidats pendant la période de la campagne électorale et de renforcer les capacités des Régulateurs Africains en matière d'encadrement et de supervision des activités des médias pendant la période électorale.

La période électorale est un moment crucial où les médias cristallisent toutes les attentions, en raison du rôle central qu'ils jouent pendant les processus électoraux. Ils participent non seulement à l'information du public, mais aussi à la transparence, à l'équité et à la crédibilité du processus électoral. D'où l'intérêt de cette Mission d'Observation.

Cette Mission fonde ses observations sur les instruments et standards internationaux, continentaux et sous régionaux, en matière d'élections ainsi que le cadre légal national régissant les élections en Guinée. Les observations de la Mission tiennent également compte des échanges qu'elle a eus avec notamment le Président de la Haute Autorité de la Communication (HAC) de Guinée, Monsieur **Boubacar Yacine DIALLO** et les Commissaires, les membres de l'Union des Radios et Télévisions Libres de Guinée (URTELGUI), des missions d'observations de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), de l'Union Africaine (UA) et de l'Union du Fleuve Mano (UFM).

Les échanges avec le Président de la HAC de Guinée ont permis de relever le rôle déterminant des instances de régulation dans la couverture médiatique des élections et de réaffirmer l'importance d'un environnement médiatique libre, responsable et professionnel durant les processus électoraux.

## CONSTATS

La Mission a pu observer que dans l'ensemble, les médias (médias traditionnels et médias en ligne) et les réseaux sociaux ont respecté les dispositions légales et réglementaires régissant la période électorale.

La Mission se félicite du professionnalisme avec lequel la HAC de Guinée a veillé à la couverture médiatique réussie du scrutin du 28 décembre 2025. De même, la mission salue très fortement et félicite les équipes dont le professionnalisme a permis la réussite du processus électoral, sous la supervision de la Direction Générale des Elections.

La Mission encourage les médias à toujours veiller au respect des textes qui régissent le secteur de la Communication, gage de stabilité et de cohésion sociale.

La Mission, au nom du RIARC, a noté avec un intérêt particulier et une grande satisfaction l'initiative de la **Synergie FM/TV** des médias audiovisuels de Guinée, avant, pendant et après les élections, qui permet d'avoir un narratif harmonisé sur le déroulé des élections et d'éviter tout débordement. Elle considère l'organisation et la mobilisation pour la couverture de ce scrutin présidentiel, comme un modèle inspirant pour d'autres pays africains.

Par cette Mission, le RIARC réaffirme son engagement à accompagner ses membres dans le partage et la consolidation des bonnes pratiques en matière de régulation des médias en période électorale et souhaite tout le meilleur à la Guinée.

Fait à Conakry, le 29 décembre 2025

Pour le RIARC, la Vice-Présidente



**Mme HALIME ASSADYA ALI**